

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-21

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 8

Contre : 1

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 20 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BERTHALON Jérôme à LATIL Jessica - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : **SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS**

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'accorder les subventions 2025 aux associations, établissements et organismes publics mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 5 000 € réparti comme il suit :

ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUBV
Association Autour de la Biaysse	2 000 €
Association pour la Défense et l'Animation de Freissinières	3 000 €
TOTAL	5 000 €

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 005-210500583-20250403-202521-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à accorder les subventions 2025 aux associations, établissements et organismes publics mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 5 000 €.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.